



**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION CONSULTATIVE  
PARITAIRE DES DIRECTEURS ADJOINTS D'ETABLISSEMENT  
Jeudi 17 février 2011, Ministère des Sports**

Représentants de l'administration :

Bertrand JARRIGE (directeur des sports) et Françoise LIOTET (direction des ressources humaines), Dominique DEIBER et Nelly VEDRINE.

Représentants du personnel :

Luc MARCHAL et Bruno GENARD.

La séance est ouverte à 11 h 00.

**Point 1** de l'ordre du jour : désignation du secrétaire de séance : Bruno GENARD accepte cette fonction.

**Point 2** : Approbation du compte-rendu du 10 janvier 2011, à l'unanimité sans remarque particulière.

**Point 3** : Emploi de directeur adjoint (DA) du CREPS de Montpellier.

Quinze candidatures ont été enregistrées : six proviennent du corps de l'inspection, neuf proviennent du corps des professeurs de sport. Cela prouve l'attrait manifeste du poste.

Le directeur des sports expose la position de l'administration par sa volonté de nommer une personne ayant déjà occupé un poste de directeur adjoint en établissement sur l'emploi de DA du CREPS de Montpellier. Trois candidatures ressortent et correspondent au profil recherché.

Après avoir évoqué les contours de chacune de ces candidatures, l'administration propose Monsieur Michel BERNARD, actuellement directeur adjoint du CREPS de REIMS, et qui arrive à la fin de son deuxième détachement cette année.

Les représentants des personnels adhèrent à cette proposition. La date d'effet est fixée au 1<sup>er</sup> avril 2011.

Les représentants des personnels évoquent les candidatures de certains collègues qui participaient à ce mouvement, et qui présentaient des profils intéressants, soit parce qu'ils avaient déjà été directeur adjoint d'un établissement, ou responsable de pôle ressources ou bien parce qu'ils postulent à un poste de DA de CREPS depuis plus de 4 fois. L'administration répond que cette année, il devrait y avoir un mouvement plus conséquent des DA lors du mouvement principal. Que ces candidats renouvellent leur volonté de postuler sur ce type de poste.

**Point 4** : questions diverses.

Monsieur Bertrand JARRIGE évoque la parution très prochaine et très attendue des textes relatifs aux établissements.

Luc MARCHAL aborde la question des régimes indemnitaires des personnes sur emploi fonctionnel en établissement. Françoise LIOTET répond que ce chantier avancera en 2011 conjointement à celui des catégories A en services déconcentrés, sans toutefois donner de dates précises.

Les représentants des personnels sont ensuite informés de la volonté de l'administration de pourvoir le poste de directeur adjoint du CREPS de REIMS, devenu vacant à la suite de la nomination de l'intéressé sur le poste de directeur du CREPS de Montpellier lors de la

prochaine CCP des DA. Celle-ci sera organisée à la fin du mois de mai 2011 (date à préciser)  
à la suite de la CAP du mouvement principal des inspecteurs.  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 45.

Bruno GENARD,  
représentant suppléant SEJS - UNSA